

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 23 MAI 2019 -

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 21 mars 2019 et de celui du 18 avril.
- **9h15** : examen du projet de PLU de la commune de Coulommiers
- **10h00** : examen du projet de PLU de la commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux
- **10h45** : points divers : présentation DDT
 - PLU de la commune de Marles-en-Brie
 - PLU de la commune de Villeroy
 - PLU de la commune de Vincy-Manoeuvre (SCOT Marne-Ourcq) (STECAL+règlement)
 - divers permis de construire
- **11h15** : examen du projet de SCOT du Pays Créçois.
- Questions diverses